

66347-2025 - Competition

France – Architectural, construction, engineering and inspection services – CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES
OJ S 21/2025 30/01/2025
Design contest notice
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Commune de Brunoy
Email: commandepublique@mairie-brunoy.fr
Legal type of the buyer: Local authority
Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES
Description: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)
Procedure identifier: 604848d3-bf36-4257-a763-3870a790d4e4
Internal identifier: 2025007MF
Type of procedure: Restricted

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services
Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

2.1.2. Place of performance

Postal address: sise aux 111 à 129, route de BRIE
Town: Brunoy
Postcode: 91800
Country subdivision (NUTS): Essonne (FR104)
Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrits à l'article 3.5 du RAC. Composition du groupement : le tableau définit à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par les membres du groupement avec le niveau de qualification requis. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir est admis à la présentation au jury au titre de la candidature (le DC1 doit par

conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Pour les qualifications des BET et économistes, autres que l'architecte, la nomenclature OPQIBI est utilisée dans le tableau à l'article 3.3 du RAC. Il appartient à chaque cotraitant de justifier de ses qualifications et de ses compétences par tout autre moyen équivalent. L'attention du groupement est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies et justifiées avec le nom d'un prestataire. Au stade de la candidature, seule la cotraitance est acceptée pour toutes les compétences envisagées dans le tableau précédent. Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum. L'enveloppe financière allouée aux travaux est de 4 243 000 Euros HT, valeur décembre 2024 pour la globalité des travaux.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Purely national exclusion grounds: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Description: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Internal identifier: 2025007MF

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

5.1.2. Place of performance

Postal address: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Town: Brunoy

Postcode: 91800

Country subdivision (NUTS): Essonne (FR104)

Country: France

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.

Additional information: Chaque groupement remettant une offre complète et conforme aux documents de la consultation recevra une indemnité maximale de 19 350,00 Euros HT pour le projet (montant qui sera intégré au marché de l'attributaire). Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas ou que partiellement au contenu du programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être envisagée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 90% sur les crédits municipaux et 10% par subvention.

5.1.9. Selection criteria

Criterion:

Type: Other

Name: Critères de sélection des candidatures

Description: Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : *Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; *Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraitant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; *Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; *Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; *Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle de 4 classes avec restauration ; - II : Construction neuve d'école maternelle de plus de 4 classes avec restauration ; - III: Opération de déconstruction démolition de bâtiments ; - (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; *Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte (de moins de 5 années) ; *Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ; Pour la capacité financière, il est précisé que le chiffre d'affaires annuel de l'architecte mandataire devra être d'un montant égal ou supérieur à 150kEurosh de manière à garantir le pouvoir adjudicateur de sa capacité à faire. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Use of this criterion: Used

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 2

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the design contest regime:

The decision of the jury is binding on the buyer: no

Any service contract following the contest will be awarded to one of the winners of the contest

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Review organisation: Tribunal Administratif de Versailles

Information about review deadlines: Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.2 du règlement d'appel à candidature (RAC)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Commune de Brunoy

Registration number: 21910114400018

Postal address: Place de la Mairie BP 83

Town: Brunoy cedex

Postcode: 91805

Country subdivision (NUTS): Essonne (FR104)

Country: France

Contact point: Département de la Commande Publique

Email: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Telephone: 0169398935

Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Versailles

Registration number: 17780005900012

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles Cedex

Postcode: 78011

Country subdivision (NUTS): Yvelines (FR103)

Country: France

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0003

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Registration number: 17750151700011

Postal address: 5 Rue Leblanc

Town: Paris cedex 15

Postcode: 75015

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Roles of this organisation:

Mediation organisation

Notice information

Notice identifier/version: c145fc4a-cc89-4714-9b06-85c1aabc6b03 - 01

Form type: Competition

Notice type: Design contest notice

Notice subtype: 23

Notice dispatch date: 28/01/2025 16:48:46 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 66347-2025

OJ S issue number: 21/2025

Publication date: 30/01/2025